

© Eric Durr

L'OURS en France



L'OURS BRUN (*Ursus arctos*) est le plus grand mammifère terrestre français, mais aussi le plus menacé.

Avec une vingtaine d'individus présents dans les Pyrénées, il est condamné à disparaître de ce massif sans de nouveaux lâchers.

Pourtant, depuis qu'il est présent en Europe, l'ours brun n'a jamais disparu des Pyrénées.

Le grand tournant pour l'ours des Pyrénées date de 1996-1997. A ce moment là, alors qu'il ne restait plus qu'une demi-douzaine d'ours dans les Pyrénées, trois ours slovènes ont été relâchés afin de renforcer la population autochtone. Cette opération connut un succès biologique incontestable, mais aussi une opposition d'une partie du milieu de l'élevage.

Toutefois, malgré les nombreuses naissances d'ours constatées, la population d'ours était encore insuffisante pour assurer sa viabilité à long terme. C'est ainsi qu'un renforcement de la population eut lieu en 2006, avec le lâcher de 5 nouveaux ours slovènes.

Suite à ces lâchers, le battage médiatique a été intense autour de l'ours et beaucoup d'idées fausses ont été véhiculées, auxquelles il nous est paru nécessaire de répondre de manière argumentée.

Cette brochure est donc destinée à mieux faire connaître au grand public qui est véritablement l'ours brun : sa biologie, son historique en France mais surtout dans les Pyrénées, les menaces qui pèsent sur sa population, ainsi que la cohabitation – nécessaire et possible – entre l'ours et l'homme.



VIE ET BIOLOGIE DE L'OURS BRUN

DESCRIPTION

L'ours brun (*Ursus arctos*) vit en Eurasie et en Amérique du Nord. Originaire d'Asie, il a colonisé l'Europe il y a 250 000 ans environ.

L'ensemble des ours bruns européens appartient à la même espèce : *Ursus arctos*.

Des études génétiques ont montré que les ours européens étaient divisés en trois lignées : une lignée orientale (Russie, Carpates), une lignée occidentale balkanique (Balkans, Alpes) et une lignée occidentale ibérique (Cantabriques et Pyrénées notamment). Les deux dernières lignées sont très proches génétiquement.

L'ours brun est le plus grand mammifère sauvage terrestre de notre pays. Dans le sud de l'Europe, un mâle pèse en moyenne entre 80 et 230 kg, contre 70 à 170 kg pour une femelle. Le poids varie évidemment beaucoup en fonction de l'âge, du sexe, des saisons (à l'automne, l'ours grossit de près de 30 % par rapport à son poids habituel) et de l'alimentation.

Debout sur ses deux pattes arrière, l'ours atteint 1,70 à 2 mètres, alors qu'il mesure 0,90 à 1,20 mètre au garrot.

Le pelage brun de l'ours varie beaucoup en fonction des individus, de l'âge et de la saison, allant du beige clair au noir.

Sa vue est médiocre, mais son ouïe et son odorat sont très développés.

Dans la nature, un ours vit entre 25 et 30 ans. Papillon, qui fut longtemps le doyen des ours pyrénéens, s'est éteint en 2004 à l'âge de 29 ans.

HABITAT ET DOMAINE VITAL

Dans les Pyrénées, l'ours occupe une large gamme de milieux selon les saisons, entre les fonds de vallées à moins de 600 mètres

d'altitude et les alpages à plus de 2000 mètres d'altitude. Son milieu de prédilection est la forêt, principalement la hêtraie-sapinière.

Contrairement à une idée reçue, l'ours ne recherche pas forcément les forêts les plus hautes et difficiles d'accès, mais celles qui sont les plus riches en ressources alimentaires ce qui, selon les saisons, le conduit à moyenne voire basse altitude.

L'Ours brun est un animal solitaire : les deux sexes ne se rencontrent qu'au moment du rut. Son domaine vital est très vaste (de 200 à 1000 km² pour un mâle et 70 à 300 km² pour une femelle). Il est composé d'une zone dite refuge, de faible superficie, occupée de manière régulière et où il est très sensible aux dérangements de toutes sortes, et de plusieurs zones de présence plus occasionnelles, où il n'est que de passage ou présent seulement à certaines saisons.

RÉGIME ALIMENTAIRE

L'ours est un animal omnivore opportuniste, à nette dominante végétivore. Son régime est constitué de 75 à 80 % de végétaux (fruits secs et charnus, végétaux herbacés, tubercules) et 20 à 25 % d'aliments d'origine animale (ongulés sauvages ou domestiques, micromammifères, amphibiens, insectes et autres invertébrés).

Le choix des aliments est très variable selon les individus, les opportunités, les ressources du milieu et les saisons.

Les différentes études conduites récemment dans les Pyrénées ont montré que les ours bruns de souche slovène ont un comportement alimentaire semblable à celui des ours autochtones.

REPRODUCTION

La période de rut s'étend de fin-avril à mi-juin. A l'instar d'autres espèces, l'ourse possède une gestation différée, c'est-à-dire que la durée réelle de gestation est très courte (8 à 10 semaines seulement). Une femelle fécondée au printemps ne mettra réellement bas que si son état d'engraissement à l'entrée en tanière est suffisant. A cet égard, l'existence de zones d'alimentation automnale tranquilles est essentielle pour l'espèce. Si tout va bien, la femelle met alors bas 1 à 3 oursons de très petite taille (300-400 grammes environ), dans la tanière d'hibernation, au cœur de l'hiver.

La mortalité est très forte chez les oursons (accidents, malnutrition, prédation, infanticide par les mâles adultes), surtout lors de la première année. Ainsi, moins de 50 % des oursons atteignent l'âge adulte.

Après un à trois ans d'élevage, les ours s'émancipent. Habituellement, on estime qu'une ourse obtient sa première portée à l'âge de 5-6 ans. Toutefois, dans les Alpes italiennes, une ourse a donné naissance à des oursons, pour la première fois, à l'âge de 3 ans. Elle s'est donc accouplée avec succès à l'âge de 2 ans.

SOMMEIL HIVERNAL

Durant l'hiver, l'ours entre en dormance hivernale dans un terrier ou tout autre abri plus ou moins aménagé.

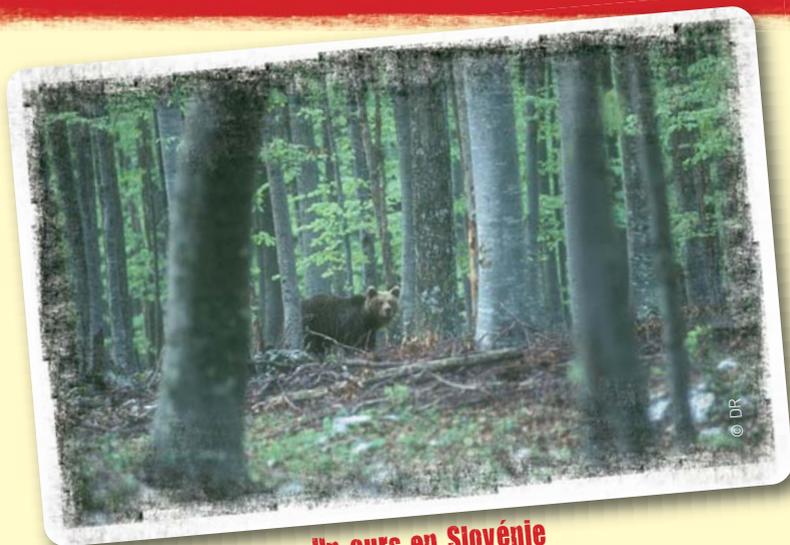
Il ne s'agit pas d'hibernation stricte comme chez le loir ou la marmotte, mais d'une période de repos. Ainsi, l'ours peut se réveiller lorsqu'il fait beau et doux et même effectuer de courts déplacements autour de sa tanière.

La durée de la période d'hibernation varie beaucoup (entre 1 et 7 mois) selon l'individu (sexe, âge, statut reproducteur), la région, la rigueur hivernale, la disponibilité alimentaire... Un mâle adulte restera le moins de temps possible en tanière, alors qu'une ourse qui vient de mettre bas restera le plus longtemps possible.

Ainsi, dans les Pyrénées, la dormance hivernale débute en novembre pour les femelles pleines et en décembre pour les mâles et se termine entre début mars pour les mâles et fin avril pour les femelles suitées.



L'OURS SLOVÈNE N'EST PAS PLUS PRÉDATEUR QUE L'OURS PYRÉNÉEN !



Un ours en Slovénie

Les opposants à l'ours ne cessent de crier à l'ours slovène, qui serait plus prédateur sur les estives que l'ours pyrénéen. Qu'en est-il en réalité ?

Les études effectuées depuis 1996 ont montré que les ours d'origine slovène ont sensiblement le même régime alimentaire que les ours autochtones (Quenette, 2000).

Contrairement à une idée reçue, l'ours slovène n'est pas plus carnassier que l'ours d'origine pyrénéenne. Dans les Pyrénées, ce n'est pas l'origine des ours qui conditionnent les dégâts aux troupeaux, mais la différence de mode de gardiennage.

Plusieurs exemples montrent cela :

- De mai 2000 à mai 2001, un jeune ours d'origine slovène (Néré) a causé des dégâts en Bigorre où les troupeaux ne sont pas protégés. Durant l'été 2001, il s'installe en Haut Béarn (région où les troupeaux sont protégés). Les dégâts de la zone n'augmentent pas et Néré prélève aussi peu de brebis que les ours autochtones.
- Inversement, dès juin 2001, de nouveaux dégâts sont enregistrés en Bigorre. Tout le monde pense au retour d'un nouvel ours d'origine slovène. Suite à la capture de cet individu pour l'équiper d'un émetteur au printemps 2004, on découvre qu'il s'agit en fait du vieux mâle autochtone Papillon, habituellement présent et si tranquille en Haut Béarn.

L'HISTOIRE DE L'OURS EN FRANCE

PRÉSENCE HISTORIQUE

L'ours brun est un animal autochtone de la faune française. Avec le loup et le lynx, il fait partie des trois grands carnivores des forêts françaises et européennes.

L'ours brun (*Ursus arctos*) est apparu en France il y a environ 100 000 ans. Depuis, il n'a jamais disparu de notre pays.

À l'époque romaine, l'ours brun était encore présent partout en France, en plaine comme en montagne.

CAUSES ET HISTORIQUE DE SA DISPARITION EN DEHORS DES PYRÉNÉES

En quelques siècles, la chasse et le déboisement ont décimé les populations de plaine. Dès le Moyen-Âge, l'ours ne se rencontre plus que dans les massifs montagneux de l'Est, du Sud et du Centre de la France.

Ensuite, le déclin de l'ours s'est poursuivi à cause de la chasse, du braconnage, du poison, de la dégradation et de la destruction de son habitat, au point de conduire l'espèce au bord de l'extinction.

À la fin du XVIII^{ème} siècle, l'ours disparaît des Vosges. La dernière capture date de 1786 à Guebwiller.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, l'ours s'éteint dans le Massif Central et dans le Jura, respectivement dans les années 1850 et 1860.

Entre le début et le milieu du XX^{ème} siècle, l'ours disparaît des Alpes. La dernière capture date de 1921 en basse vallée de la Maurienne (Savoie), tandis que la dernière observation sérieuse eut pour cadre le massif du Vercors (Drôme), en septembre 1937.

À l'aube de la seconde guerre mondiale, l'ours n'est plus présent en France que dans la chaîne pyrénéenne...



L'OURS DANS LES PYRENEES

DÉCLIN JUSQU'AU MILIEU DES ANNÉES 1990...

Les causes du déclin de l'ours des Pyrénées sont identiques à celles de la disparition de l'ours dans les autres massifs français. Chasse, braconnage, empoisonnement, destruction de ses habitats et dérangement sont à l'origine de la diminution dramatique des effectifs jusqu'au milieu des années 1990.

Dans les années 1950, on estime qu'il y avait encore 70 ours, répartis sur l'ensemble des Pyrénées.

En 1960, la population pyrénéenne d'ours bruns se fragmente en deux noyaux, l'un à l'ouest (Pyrénées occidentales) et l'autre au centre (Pyrénées centrales). En 1984, 15 à 20 ours étaient encore présents dans les Pyrénées occidentales et 5-6 dans les Pyrénées centrales.

Au tout début des années 1990, le dernier ours des Pyrénées centrales disparaît. Il reste alors 7 à 8 individus dans le noyau occidental, entre les vallées d'Aspe et d'Ossau.

En 1995, l'effectif de la population pyrénéenne n'a jamais été aussi faible, avec 5 individus dont une seule femelle. Face à ce constat dramatique, il a été décidé de procéder au renforcement de la population d'ours bruns des Pyrénées, notamment grâce à l'association Artus (devenue depuis FERUS).

L'idéal aurait été de renforcer le noyau occidental. Cependant, face à une opposition politique forte, il a été choisi de réintroduire l'ours dans la partie centrale des Pyrénées.

RENOUVEAU EN 1996, AVEC LA RÉINTRODUCTION DANS LES PYRÉNÉES CENTRALES

Quatre communes favorables au projet de réintroduction se regroupent au sein d'une association : l'ADET (Association pour le Développement Economique et Touristique des Pyrénées centrales).

En 1993, une charte relative au renforcement de la population des Pyrénées centrales est signée entre l'ADET et le Ministère de l'Environnement, tandis que la réalisation technique de l'opération est confiée à Artus.

Après des études minutieuses, la Slovénie a été choisie comme pays source pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les ours slovènes sont génétiquement très proches des ours pyrénéens, tout comme leur milieu de vie. Ensuite, la situation sanitaire des animaux est connue et bonne. Enfin, la Slovénie est habituée aux opérations de capture d'ours ; ce pays est stable politiquement et relativement proche de la France.

Entre mai 1996 et mai 1997, trois ours ont été capturés dans la réserve de Medved (sud de la Slovénie) et relâchés sur la commune de Melles (Haute-Garonne).

Les ourses Ziva et Mellba (alors âgées de 5-6 ans et 4-6 ans) ont été relâchées les 19 mai et 6 juin 1996. L'année suivante, l'ours Pyros (alors âgé de 9-10 ans) est relâché le 2 mai 1997.

Malgré une très bonne adaptation des ours lâchés dans les Pyrénées (nous en parlerons peu après), la faiblesse et la fragilité de la population rendent nécessaire la poursuite des lâchers, jusqu'à obtenir une population d'ours viable. En 2003, une étude (Chapron & al., 2003)

montre ainsi la nécessité de renforcer la population pyrénéenne d'au moins 5 ourses dans le noyau occidental et d'au moins 6 individus (4 femelles et 2 mâles) dans le noyau central.

Le processus, enclenché au début de l'année 2004, est accéléré par la mort tragique de l'ourse Cannelle, dernière femelle de souche pyrénéenne, abattue par un chasseur en vallée d'Aspe le 1^{er} novembre de la même année.

Après plusieurs mois de concertation, les ourses Palouma, Franska, Hvala et Sarousse et le mâle Balou sont relâchés entre avril et août 2006 dans les Pyrénées centrales, en provenance de Slovénie.

SITUATION ACTUELLE

Actuellement, après ces deux opérations de réintroductions, une vingtaine d'ours sont présents dans les Pyrénées en deux

noyaux de population relativement séparés. La population est suivie par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, par l'intermédiaire de l'Equipe Technique Ours et du Réseau Ours Brun.

PYRÉNÉES CENTRALES ET ORIENTALES

Les ours slovènes réintroduits dans les Pyrénées centrales en 1996-1997 et 2006 se sont très bien adaptés au massif. Ainsi, entre 1997 et 2008, une vingtaine d'oursons sont nés dans les Pyrénées centrales, en une douzaine de portées.

L'aire occupée par ce noyau s'étend actuellement sur près de 4000 km², entre les Pyrénées centrales et orientales : Val Louron, Barousse (Hautes-Pyrénées), Luchonnais, Comminges (Haute-Garonne), Couserans, Haute-Ariège (Ariège), Benasque (Aragon), Val d'Aran et Pallars

L'ourse Franska encore endormie avant son relâcher





© J.J. Camarra / ONCFS / ETO

2008. Un ours pris au piège photographique commune d'Etsaut, Pyrénées-Atlantiques

Sobira (Catalogne) sont les principales régions occupées.

Plus occasionnellement, l'ours pousse des incursions en Andorre, sur le massif du Carlit (Pyrénées-Orientales) ou le plateau de Sault (Aude).

Actuellement, une quinzaine d'individus sont présents dans les Pyrénées centrales et orientales, tous issus de la réintroduction de 1996/1997 et du renforcement de 2006.

Mais avec la mort de Palouma et Franska, un nouveau renforcement est indispensable pour assurer la viabilité de ce noyau et donc de l'ours dans les Pyrénées.

PYRÉNÉES OCCIDENTALES

C'est dans cette partie des Pyrénées que subsiste(nt) le ou les deux derniers ours d'origine pyrénéenne.

Actuellement, on n'y recense plus que 3 ours mâles adultes, qui fréquentent une vaste zone comprise entre le Haut Béarn (Pyrénées-Atlantiques), la Bigorre (Hautes-Pyrénées) et les hautes vallées de Navarre et d'Aragon (Espagne).



© Gilles Galand

MENACES

IMPACTS DIRECTS DE L'HOMME

Actes de braconnage

Dans les Pyrénées, la chasse puis le braconnage ont été les principales causes de la régression de l'ours au cours du XX^{ème} siècle.

En 1962, sa chasse est interdite mais des battues administratives peuvent toujours être ordonnées (la dernière eut lieu en 1967). En 1972, la chasse à l'ours est totalement interdite par décret paru au Journal Officiel. Enfin, depuis 1981, l'espèce est strictement protégée. Toutefois, une trentaine d'ours ont été braconnés depuis 1976, dont 3 ourses depuis 1994 (Claude en 1994, Mellba en 1997 et Cannelle en 2004). D'autres individus ont pu être abattus sans que nous le sachions.

De plus, on sait de manière certaine qu'au moins 3 autres ours ont essuyé des tirs dans les Pyrénées ces dernières années :

Lors de radiographies, des plombs ont été trouvés dans les dépouilles de l'ours Papillon, mort de vieillesse en 2004 et de l'ourse Franska, tuée par une voiture en 2007, tous deux dans les Hautes-Pyrénées. L'ours Balou a quant à lui été tiré et blessé lors d'une battue aux sangliers en septembre 2008 en Haute Ariège... Ainsi, au moins 6 ours ont essuyé des tirs mortels ou non dans les Pyrénées en 14 ans (1994-2008).

Actuellement, outre le braconnage volontaire toujours possible, les principaux risques reposent sur des accidents lors de rencontres entre chasseurs et ours au cours de battues aux sangliers.

Enfin, depuis au moins une vingtaine d'années, il n'existe pas de cas documenté de mort par empoisonnement, mais cette

menace potentielle est à prendre au sérieux, comme en témoigne la vague de mortalité enregistrée dans la population des Abruzzes (centre de l'Italie) ces dernières années.

Trafic routier

Les collisions avec les véhicules ou les trains constituent une autre source potentielle de mortalité. En effet, plusieurs cas ont été notés dans les Alpes italiennes ou en Slovénie.

Dans les Pyrénées, 2 collisions ont eu lieu en l'espace de 2 ans, l'une mortelle, l'autre non. En août 2007, l'ourse Franska meurt, heurtée par deux voitures, entre Argelès et Lourdes (Hautes-Pyrénées) ; en août 2008, c'est l'ours Boutxy qui est percuté par un minibus en Haute-Ariège, au niveau de Mérens-les-Vals. Blessé lors de l'impact, il semble avoir survécu.

Ce risque s'accroît dès lors que la densité de routes à trafic élevé est importante dans le domaine vital occupé par un ours. A titre d'exemple, l'ours Boutxy, suivi par télémétrie entre octobre 1999 et mai 2002, a traversé 46 fois la route Nationale 20 en Haute-Ariège durant la période de suivi.

IMPACTS INDIRECTS DE L'HOMME

Perturbation

Diverses activités humaines peuvent perturber les ours. Le dérangement est particulièrement préjudiciable dans les zones refuges et dans les zones d'élevage des jeunes utilisées par les femelles. Il peut ainsi entraîner de longs déplacements, dangereux pour les oursons.

Plusieurs activités sont susceptibles de provoquer des dérangements. En premier lieu, on peut noter la création, puis l'utilisation, de routes et pistes forestières

et pastorales en pleine zone à ours. Ce n'est pas la piste en elle-même qui est néfaste mais sa construction et son utilisation ultérieure par des randonneurs, chasseurs, VTT, 4X4, motos...

Les battues aux sangliers au chien courant constituent une menace non négligeable pour la population d'ours des Pyrénées, notamment pour les femelles suitées (à cause de la faible mobilité des oursons).

Fragmentation et destruction de son territoire

En Europe, ce sont les activités humaines (routes, habitations permanentes, zones agricoles) qui conduisent à la fragmentation des habitats, donc à moyen terme au cloisonnement des massifs montagneux et à la formation de sous-populations isolées.

L'intensification du trafic routier, principalement dans les vallées d'Aspe (Pyrénées-Atlantiques), de la Garonne (Haute-Garonne), de l'Ariège (Ariège), est de nature à renforcer le cloisonnement des habitats.

MENACES LIÉES À UNE FAIBLE POPULATION

Démographie

La faiblesse des effectifs, notamment la présence insuffisante de femelles, constitue la menace la plus criante. Actuellement, la taille de la population pyrénéenne ne lui permet pas de se maintenir de façon spontanée. Dans les Pyrénées occidentales, la situation est particulièrement claire puisqu'il n'y a plus de femelles... Ce noyau, ayant pourtant toujours hébergé des ours, est condamné à disparaître à court terme, sans renforcement par des femelles. Dans les Pyrénées centrales, l'effectif est trop faible pour permettre un renouvellement de la population.

Génétique

La population autochtone d'ours bruns des Pyrénées était la moins diversifiée génétiquement du monde, ce qui pouvait en partie expliquer – avant la disparition des dernières femelles – son faible taux de renouvellement (notamment une moindre fécondité). Mais malheureusement, le phénomène risque de se faire sentir dans les Pyrénées centrales, compte tenu du faible nombre d'individus fondateurs... Des cas de reproductions consanguines ont déjà été observés (notamment entre Pyros et sa fille Caramelles en 2001 et 2003).

Vieille forêt pyrénéenne





Paysage en Ossau, Pyrénées

© DR



© Daniel Madeleine

L'OURS ET LES ACTIVITÉS HUMAINES

Comme dans toutes les régions d'Europe où vivent des populations d'ours bruns (Monts Cantabriques en Espagne, Alpes et Abruzzes en Italie, Slovénie...), les Pyrénées ne sont pas un désert humain. Les activités humaines sont bien présentes, sous différentes formes. L'ours peut évidemment avoir un impact sur ces activités et inversement, celles-ci peuvent avoir des effets négatifs sur l'ours.

Toutefois, en respectant certaines règles, homme et ours peuvent parfaitement cohabiter dans les Pyrénées, malgré quelques difficultés ponctuelles et locales.

OURS ET CHASSE

Comme on l'a vu précédemment, la chasse est une des activités les plus dérangeantes pour l'ours, qui a entraîné plusieurs rencontres fatales pour le plantigrade.

Pour être plus précis, il s'agit d'un mode de chasse en particulier : la battue avec chiens courants. Les battues sont d'autant plus perturbantes que, dans les Pyrénées, il n'existe pas ou très peu de vastes zones interdites à la chasse.

La création de réserves de chasse sur des secteurs vitaux pour l'ours s'avère nécessaire.

OURS ET PASTORALISME

L'ours cause des dégâts sur les troupeaux. C'est une évidence qu'il ne faut pas nier. Les opposants à l'ours, largement relayés par les médias, en font régulièrement les échos.

Toutefois, on oublie bien souvent de préciser certains éléments, afin d'avoir une lecture plus juste de l'impact réel de

l'ours sur le pastoralisme dans les Pyrénées.

On estime qu'il y a environ 575 000 brebis dans les Pyrénées. Les pertes annuelles y sont estimées entre 10 et 20 000 brebis. Les causes sont nombreuses : accidents (chute, foudre), maladies, manque de soins, prédatons (chiens errants, ours)... Sur ces 15 000 brebis en moyenne qui meurent tous les ans dans les Pyrénées, 200 à 400 sont victimes de l'ours, soit 1 à 3% seulement des pertes annuelles.

En 2008, 152 animaux tués ont été imputés à l'ours et indemnisés, contre 318 en 2007. Chiffres officiels : <http://www.ours.ecologie.gouv.fr>

Les mesures de protection existent et sont efficaces lorsqu'elles sont correctement employées. Le regroupement nocturne dans des enclos de protection, l'utilisation de chiens patous et une présence humaine autour du troupeau dissuadent les attaques de l'ours.

OURS ET TOURISME

Le tourisme est une des activités économiques principales dans les Pyrénées. L'image de l'ours est très bénéfique pour le tourisme.

Par contre, si les activités touristiques sont mal gérées, elles peuvent avoir un impact très négatif sur l'ours, à cause du dérangement.

Mais si l'ours bénéficie de vastes zones refuges, non perturbées par l'homme et ses activités, il peut s'accoutumer à un tourisme diffus sur le reste de son domaine vital.

QUE FAIRE EN CAS DE RENCONTRE AVEC UN OURS ?

- L'ours brun a peur de l'homme, mais comme tout animal de grande taille (cerf, sanglier, bovins...), sa taille et sa force peuvent le rendre dangereux lorsqu'il est surpris ou se sent menacé.
- Si vous croisez une piste d'ours, ne suivez jamais les traces. En cas de rencontre avec un ours (même à grande distance), ne cherchez pas à vous en approcher. Evitez de laisser votre chien divaguer, car il pourrait provoquer l'ours.
- Enfin, en cas de rencontre à courte distance, aidez-le à vous identifier, sans pour autant l'inquiéter :
 - Manifestez-vous calmement en vous montrant, en bougeant et en parlant calmement (pas de cri, ni de gestes brusques).
 - Eloignez-vous progressivement en vous écartant du trajet qu'il pourrait emprunter dans sa fuite.
 - Ne courez pas.
- L'ours peut se dresser sur ses pattes arrières, mais ce n'est absolument pas un signe d'agressivité. Il lui est d'ailleurs impossible de courir dans cette posture. Curieux, il cherche seulement à mieux vous identifier.



LA CONSERVATION DE L'OURS EN FRANCE

Après avoir été réduite à un unique noyau autochtone de 5 individus seulement au milieu des années 1990, la population d'ours bruns des Pyrénées compte actuellement une vingtaine d'individus grâce à la réintroduction de 8 ours slovènes en 1996, 1997 et 2006.

L'adaptation des ours relâchés entre 1996-1997 et 2006, les naissances constatées in situ ou la colonisation de nouveaux territoires nous rappellent qu'en terme d'habitats favorables, le massif pyrénéen n'a rien à envier aux Monts Cantabriques en Espagne ou à la chaîne des Abruzzes en Italie. Les Pyrénées sont toujours favorables à l'ours brun.

Malgré ces éléments positifs, la population actuelle est encore trop fragile et réduite pour espérer pouvoir se maintenir à long terme. Dès lors, le maintien de l'ours brun dans les Pyrénées et l'établissement d'une population viable ne dépendent que de nous.

Ainsi, il est plus que jamais nécessaire de poursuivre le renforcement de la population dans les Pyrénées centrales mais surtout dans les Pyrénées occidentales, où ne subsistent plus que 3 ours mâles adultes.

Si de nouveaux lâchers s'avèrent indispensables pour sauver l'ours des Pyrénées, la création de vastes zones de tranquillité, interdites aux battues avec chiens courants, l'est tout autant, notamment dans les zones-refuges connues : les secteurs de tanière et d'élevage des jeunes notamment, ainsi que dans les zones d'alimentation automnale.

Battons nous pour que l'ours brun, qui n'a jamais disparu des Pyrénées, survive encore longtemps dans ce massif où il cohabite avec l'homme depuis des millénaires.

BIBLIOGRAPHIE

Voici une liste d'ouvrages ou d'études, ayant aidé à la réalisation de cette plaquette :

- Benhammou F., Bobbé S., Camarra J.-J. & Reynes A. (2005). *L'ours des Pyrénées les 4 vérités*. Editions Privat.
- Benhammou F. (2005). *Vivre avec l'ours*. Editions Hesse.
- Carbonnaux S. pour FERUS (2008). *Rapport historique et prospectif sur la protection de l'ours dans les Pyrénées*.
- Caussimont G. (1997). *Avec le naturaliste, sur les pas de l'ours brun des Pyrénées*. Editions FIEP et Loubatières.
- Caussimont G. (2005). *Plaidoyer pour Cannelle*. Editions Loubatières.
- Chapron G., Quenette P.-Y., Legendre S. & Clobert J. (2003). *Evaluating conservation strategies for the French Pyrenean brown bear (Ursus arctos) population by using stage-structured population model*. Comptes-rendus de l'Académie des Sciences.
- Dendaletche C. (1993). *La cause de l'ours*. Editions Sang de la Terre.
- Etienne P., Lauzet J. (2009). *L'ours brun. Biologie et histoire, des Pyrénées à l'Oural*. Editions Biotope.
- Parde J.-M. & Camarra J.-J. (1992). *Encyclopédie des Carnivores de France Fascicule 5 : L'ours*. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères.
- Prêtre B. (1996). *Les derniers ours de Savoie et du Dauphiné*. Editions de Belledonne.
- Quenette P.-Y. (2000). *Bilan scientifique et technique de la réintroduction de l'ours brun en Pyrénées centrales. Synthèse des données 1996-2000*. Rapport DIREN Midi-Pyrénées.

Association loi 1901 sans but lucratif et agréée au titre de l'article L-141-1 du Code de l'Environnement, **FERUS** est l'association nationale qui se consacre à la protection des grands carnivores de France : ours, loup et lynx. **FERUS** (sauvage en latin) est issu de la fusion du **Groupe Loup France et d'Artus**, l'association qui fut l'un des principaux artisans des premiers programmes de sauvetage de l'ours, puis de la réintroduction de trois animaux en 1996-1997.

FERUS œuvre pour diffuser une information spécialisée sur le loup, l'ours et le lynx, et organiser, susciter ou soutenir toutes initiatives pour la connaissance, la réhabilitation et la défense de ces prédateurs.

FERUS propose notamment pastoralLoup, programme associatif de bénévolat de soutien au pastoralisme en zones à loup et Parole d'ours, programme associatif de bénévolat d'information et de communication sur l'ours dans les Pyrénées.

A travers ces actions, l'objectif pour l'association **FERUS** est de participer à la préservation des grands prédateurs et de promouvoir et faciliter leur cohabitation avec les activités humaines.

FERUS n'imagine pas que l'ours disparaisse des Pyrénées. Il a toujours été présent, même quand les hommes étaient beaucoup plus nombreux dans la montagne. Il fait partie de la culture pyrénéenne. Prétendre qu'on défend la nature, les espèces, qu'on est pour le développement durable et dire que l'ours n'a plus sa place chez nous est hypocrite.

FERUS travaille en partenariat étroit avec le WWF-France et la SPA. **FERUS** travaille en partenariat avec de nombreuses associations, en particulier celles de la coordination CAP-Ours qui comprend 30 organisations pyrénéennes et nationales.

FERUS édite une revue trimestrielle *La Gazette des Grands Prédateurs*.

Avec **FERUS**, participez à la sauvegarde de l'ours, du loup et du lynx en France.

Rejoignez-nous !

FERUS - BP 114 - 13718 ALLAUCH
Cedex Tél-Fax : 04.91.05.05.46
ferus@ours-loup-lynx.info
www.ferus.org

Supplément à la gazette des
grands prédateurs
ISSN : 1639-8777
Commission paritaire :
0213682819

Cette plaquette a été éditée
grâce au soutien
de la Fondation Nature
et Découvertes

Maquette et impression :
Imprimerie B. Vial,
entreprise labellisée
Imprim'vert

Sauf indication,
les photos utilisées
pour cette plaquette
ont été réalisées
en milieu naturel
en Finlande ou
en parc de vision.



**Fondation
Nature
& Découvertes**
sous l'égide de la Fondation de France